

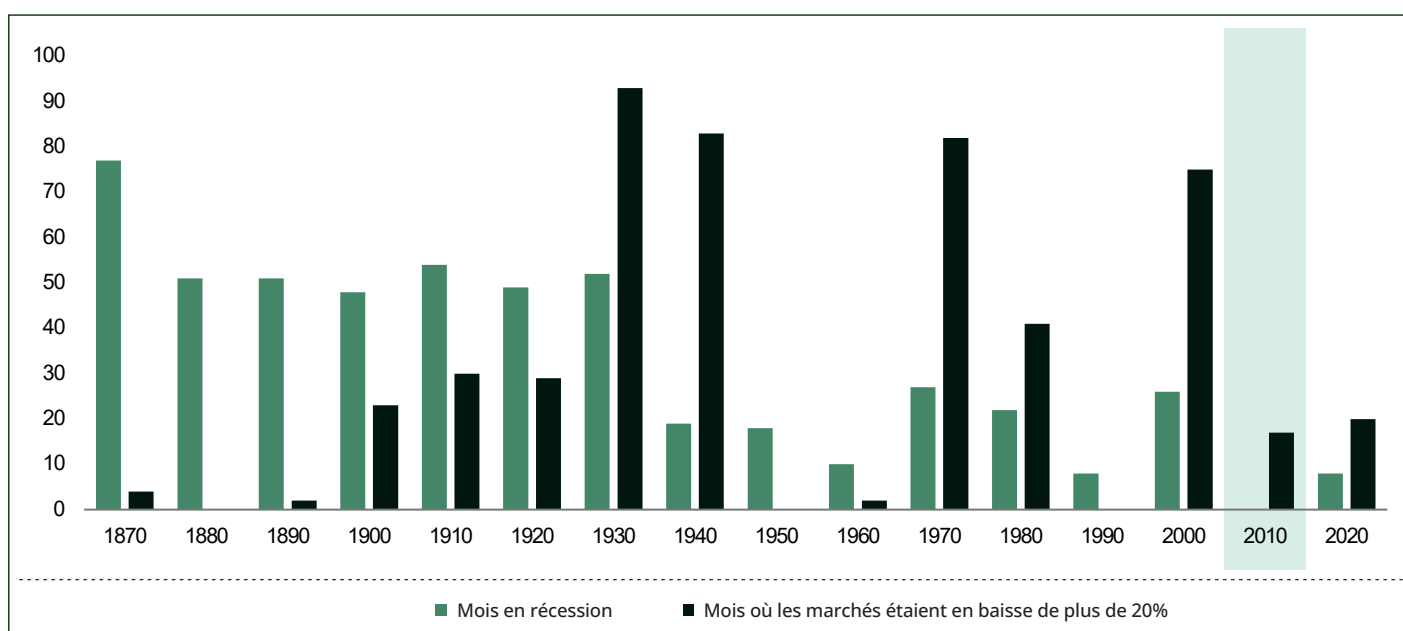
LA GESTION DIVERSIFIÉE FACE À SON DESTIN

Au fil des années 2010, la gestion diversifiée, incarnée par le portefeuille 60/40 (60 % actions, 40 % obligations), a prospéré dans un cadre macroéconomique stable. Cette décennie s'est caractérisée par une inflation et des taux d'intérêt en baisse, ainsi qu'une décorrélation entre actions et obligations. Les banquiers centraux soutenaient les marchés par des politiques monétaires accommodantes, réduisant les taux et injectant de la liquidité pour contenir la volatilité et maintenir les prix des actifs. Mais la crise du Covid a bouleversé cet équilibre. Dès 2022, l'économie et les marchés sont entrés dans un nouveau cycle. Voyons comment cela a affecté les fonds diversifiés, et comment Carmignac Patrimoine a adapté sa gestion des risques à ce nouvel environnement.

LA « GRANDE MODÉRATION » : QUARANTE ANS DE STABILITÉ QUI ONT REDÉFINI LES MARCHÉS

Pendant près de quatre décennies, les investisseurs ont évolué dans une ère qui, rétrospectivement, semblait presque trop belle pour être vraie. À partir du milieu des années 1980, l'économie mondiale est entrée dans ce que les économistes ont appelé la « Grande Modération » : une période où la croissance, moins rapide, est devenue plus régulière, et où l'inflation a reculé de façon durable. **La décennie 2010 en fut l'apogée, marquée par une expansion économique, sans récession ni véritable marché baissier.**

RÉCESSION ET BAISSÉ DES MARCHÉS ACTIONS AUX ETATS-UNIS



Source : Bloomberg, Carmignac, Septembre 2025

Ben Bernanke, avant de devenir président de la Réserve fédérale (Fed), a popularisé l'expression « Grande Modération » pour décrire cette période de remarquable stabilité macroéconomique. Trois grandes forces en sont à l'origine :

- **La désinflation structurelle.** Le « choc Volcker » du début des années 1980, conjugué à une épargne mondiale abondante, a brisé l'élan inflationniste. La mondialisation et les avancées technologiques ont renforcé cette tendance : la délocalisation a contenu les coûts salariaux tandis que les gains de productivité ont limité la hausse des salaires. Dès la fin des années 1990, le monde était entré dans une ère de « faible inflation » qui a perduré jusqu'aux années 2010.
- **Une croissance devenue prévisible.** Les cycles erratiques d'après-guerre – entre booms et stagflation – ont laissé place à une expansion modeste mais régulière, culminant avec la décennie 2010 : une décennie sans récession.
- **Des banques centrales crédibles.** L'indépendance croissante d'institutions comme la Fed et la BCE a renforcé leur légitimité. Avec une inflation proche ou en deçà des objectifs, les marchés croyaient en leur capacité à absorber les chocs. Cette confiance a permis une baisse durable des taux d'intérêt sans crainte de spirale inflationniste.

LES ANNÉES 2010 : L'ÂGE D'OR DU 60/40 PASSIF

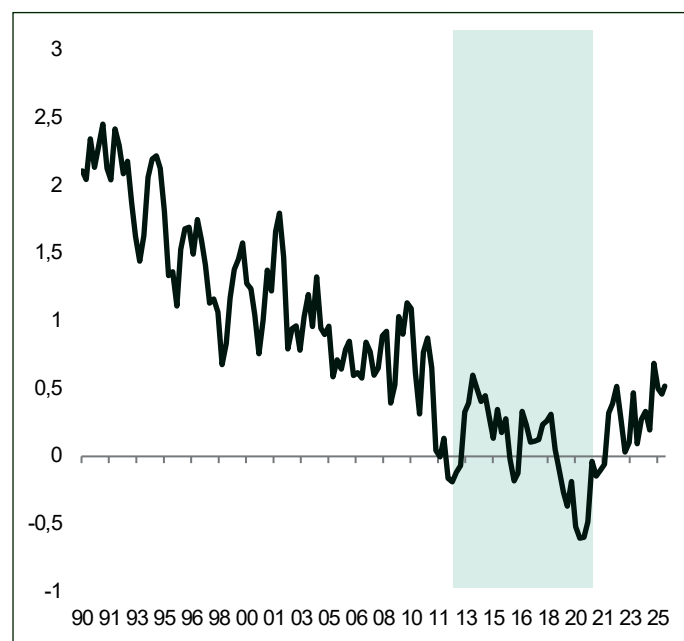
Des coupons à deux chiffres du début des années 1980 aux taux proches de zéro dans les années 2020, **la baisse continue des taux d'intérêt a nourri l'un des plus longs marchés haussiers obligataires de l'histoire.**

Après la crise financière de 2008, les politiques d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing*) ont amplifié ce mouvement. En inondant le système de liquidités, les banques centrales ont comprimé davantage les primes de terme. Les obligations ont ainsi bénéficié d'une demande soutenue, à la fois de la part d'investisseurs en quête de rendement et des banques centrales elles-mêmes acheteuses insensibles aux prix.

Cette baisse des rendements a offert un double avantage : des gains réguliers en capital et une couverture efficace face aux baisses des actions.

La corrélation actions-obligations a chuté, renforçant la pertinence du portefeuille 60/40, performant dans presque tous les environnements de marché.

ETATS-UNIS : PRIME À TERME À 10 ANS



Source : Bloomberg, Carmignac, Septembre 2025.

2022 : NOUVEAU PARADIGME, LE RETOUR DE L'INFLATION BOULEVERSE LE 60/40

La rupture trouve ses origines dans la reprise post-pandémie. Les plans de relance budgétaire massifs se sont heurtés à des chaînes d'approvisionnement fragilisées, formant un cocktail explosif. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en 2022, a accentué la flambée des prix de l'énergie, du transport maritime et des denrées alimentaires.

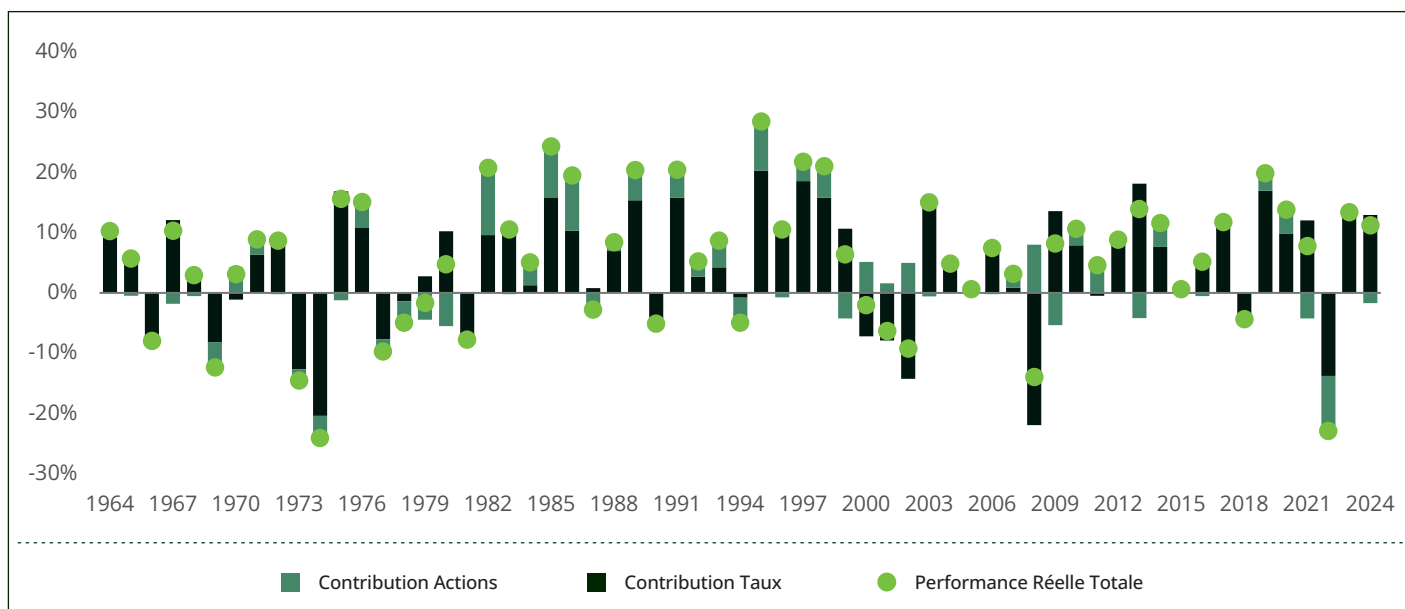
L'inflation s'est envolée : mi-2022, les prix aux États-Unis progressaient de plus de 9 % sur un an, du jamais vu depuis quarante ans. Ce choc n'était pas seulement conjoncturel, mais bien structurel : recul de la mondialisation, relocalisation des chaînes de production, pressions démographiques, tensions géopolitiques, contraintes d'offre sur les matières premières et domination budgétaire. Le régime de faible inflation qui soutenait les portefeuilles diversifiés a pris fin. Les banques centrales n'ont eu d'autre choix que de lancer le cycle de resserrement monétaire le plus agressif depuis les années 1980.

UNE CORRECTION HISTORIQUE POUR LES PORTEFEUILLES DIVERSIFIES

Pour la première fois depuis deux décennies, la corrélation actions-obligations est redevenue positive. La hausse des taux a pesé sur les obligations tandis que l'inflation fragilisait les actions. Les obligations, censées diversifier le risque, n'ont offert aucun répit : le filet de sécurité a disparu au moment où les investisseurs en avaient le plus besoin.

Les actions mondiales ont chuté d'environ 20 %, les obligations globales dans les mêmes proportions, alors que l'inflation restait au-dessus de 6 %. Les fonds diversifiés, longtemps perçus comme des refuges, ont offert peu de protection. Un portefeuille américain 60/40 a perdu plus de 20 % en termes réels en 2022. Si l'on exclut les chocs pétroliers des années 1970, il faut remonter à la Grande Dépression ou à la Seconde Guerre mondiale pour observer une telle destruction de valeur. L'année 2022 restera ainsi la deuxième pire performance réelle d'un portefeuille 60/40 depuis 1950.

PERFORMANCE RÉELLE PAR ANNÉE DU 60/40



Source : Stern NYU, Carmignac, 2025.

LES ENSEIGNEMENTS : REPENSER LES FONDS DIVERSIFIES ET LA GESTION DES RISQUES

Il serait réducteur de voir 2022 comme une simple anomalie liée aux séquelles du Covid, à la guerre ou à la flambée des matières premières. Des forces structurelles remodelaient déjà le paysage d'investissement : fin des vents porteurs de la désinflation, vieillissement démographique, désagrégation des chaînes de valeur sous pression géopolitique, transition énergétique inflationniste.

Parallèlement, le régime de politique économique a changé. L'ère de la « domination monétaire » avait laissé

place à une « domination budgétaire », où l'endettement public record lie inévitablement politique monétaire et politique budgétaire. Dans un tel contexte, la tolérance à une inflation plus élevée devient structurelle, tandis que le rôle stabilisateur des obligations souveraines s'affaiblit. Désormais, **bâtir des portefeuilles diversifiés robustes implique d'intégrer des couvertures explicites contre l'inflation, une gestion des risques plus flexible, et un arsenal d'outils plus large que le simple 60/40.**

Chez Carmignac, nous avons identifié ce changement de paradigme. L'immobilisme n'étant pas une option, **nous avons transformé notre organisation dès 2023 et renforcé l'équipe de gestion de Carmignac Patrimoine pour répondre à ce nouvel environnement.**

AU-DELÀ DE VALEURS REFUGES : LE NOUVEAU RÔLE DES OBLIGATIONS

Contrairement aux idées reçues, un **climat inflationniste n'est pas forcément négatif pour le marché obligataire**. Les variations marquées de l'inflation génèrent des mouvements prononcés sur les prix des obligations, créant des opportunités pour des stratégies flexibles et actives. Les investisseurs qui savent adapter leur positionnement au cycle économique peuvent tirer parti de ces phases, en modulant leur exposition aux **taux réels**, à la **courbe des taux**, aux **instruments à taux variable** ou au **crédit**.

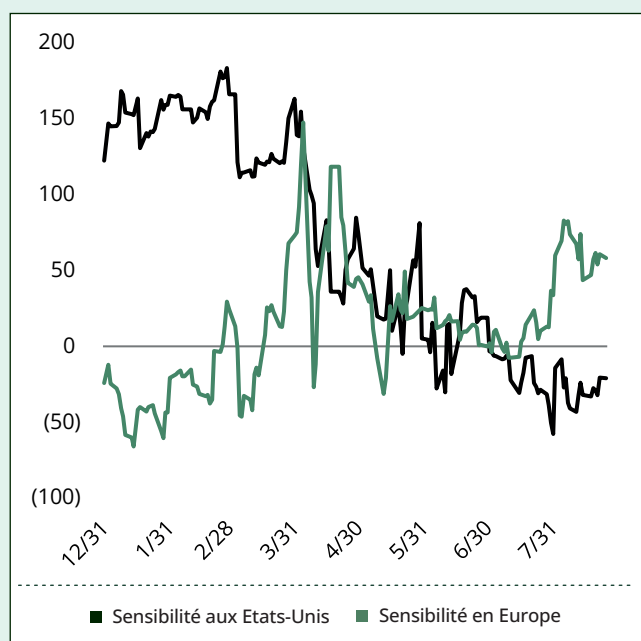
Saisir ces opportunités demande avant tout de la souplesse : la capacité d'ajuster rapidement la durée, l'exposition au crédit ou la sensibilité à l'inflation. Carmignac Patrimoine a été conçu dans cet esprit. Grâce à une **fourchette de durée allant de -4 à +10**, il dispose de l'amplitude nécessaire pour mettre en œuvre des stratégies diversifiées et s'adapter aussi bien aux phases désinflationnistes qu'inflationnistes.

Pour répondre à ces nouveaux défis, nous avons fait appel à **Eliezer Ben Zimra** et **Guillaume Rigeade**, deux gérants obligataires expérimentés dont l'approche repose sur une gestion active du risque. Alors que les marchés ne sont plus dictés par des taux artificiellement bas, mais par une évaluation plus réaliste du risque, la création de performance s'appuie désormais sur deux piliers :



- **Une lecture macroéconomique fine** : adapter le positionnement du portefeuille au cycle économique, plutôt que de considérer les obligations comme une couverture automatique des actions.
- **Une gestion véritablement active** : exploiter la volatilité des spreads, des taux et des courbes grâce à une large palette d'outils disponibles.

SENSIBILITÉ AUX TAUX DE CARMIGNAC PATRIMOINE 2025



Source : Carmignac, Septembre 2025.

Le début de l'année 2025 a confirmé que la flexibilité en gestion obligataire n'est plus un luxe, mais une nécessité. Le plan de relance budgétaire surprise du gouvernement allemand a déclenché la plus forte hausse hebdomadaire des rendements du *Bund* depuis les années 1990. Aux États-Unis, les droits de douane du « Liberation Day » ont provoqué d'abord un rallye, puis la plus forte envolée des rendements des *Treasuries* depuis plus de quarante ans. Ces mouvements soudains ont illustré à quel point des chocs de politique économique peuvent rapidement renverser les récits de marché et infliger de lourdes pertes aux portefeuilles traditionnels, contraints par leur indice de référence. À l'inverse, une approche flexible, comme une position vendeuse sur les taux européens avant l'annonce allemande et une position vendeuse sur les taux américains après les mesures du Liberation Day, a permis à Carmignac patrimoine de transformer la volatilité en opportunité, protégeant le portefeuille tout en générant de l'alpha. Dans l'environnement actuel, où les décisions budgétaires et les événements politiques redessinent les courbes du jour au lendemain, **l'adaptabilité à travers les zones géographiques, les maturités et les instruments constitue le véritable avantage compétitif en gestion obligataire.**

LES ACTIONS, PILIER DE LA GESTION DIVERSIFIEE

Dans le cycle à venir, les actifs risqués offriront davantage de diversification entre secteurs, régions et style. La discipline sur les valorisations sera d'autant plus essentielle que les taux d'intérêt se maintiennent à des niveaux élevés. Le leadership boursier se concentrera sur les entreprises capables de générer une croissance bénéficiaire réelle et disposant d'un pouvoir de fixation des prix.

Parallèlement, **l'intelligence artificielle (IA) s'impose comme une force structurelle majeure, transformant en profondeur les modèles économiques et les chaînes de valeur.** Sa diffusion rapide redéfinit non seulement les modes opératoires des entreprises mais aussi la structure même des marchés actions. Cette évolution exige d'anticiper les mutations des modèles d'affaires et des dynamiques concurrentielles, au-delà des fondamentaux actuels. **Les actions conservent ainsi un rôle stratégique au sein d'un portefeuille diversifié, mais les excès de valorisation et les dynamiques spéculatives exigent une gestion active des expositions et des budgets de risque.**

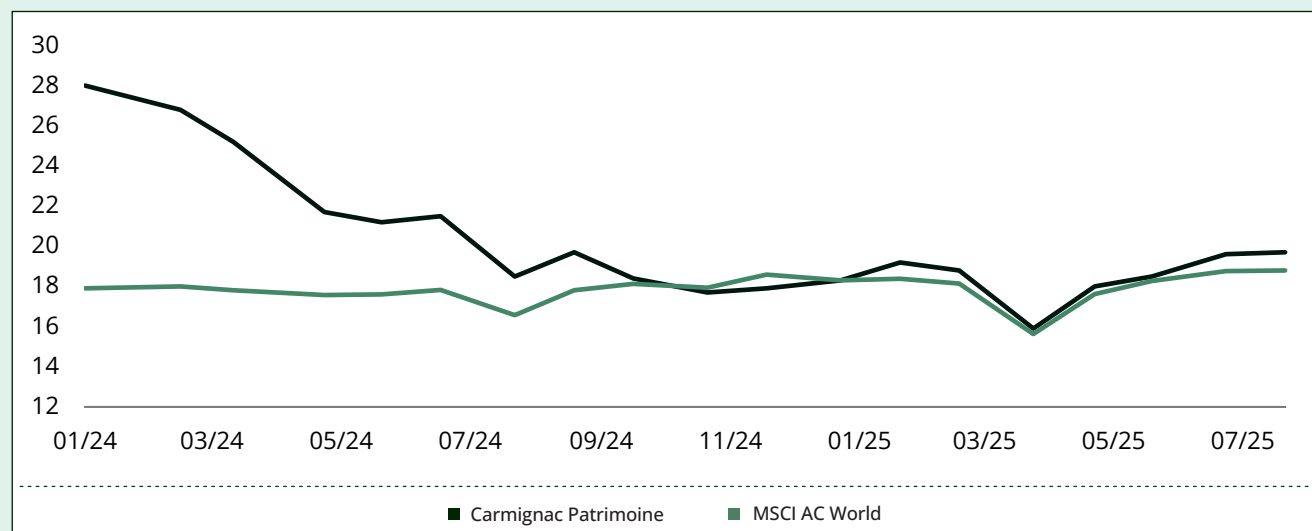
L'expertise actions de Carmignac s'est enrichie en **avril 2024 avec l'arrivée de Kristofer Barrett**, un gérant chevronné au parcours reconnu sur les marchés mondiaux et émergents. Son expérience a apporté une nouvelle dynamique à notre stratégie, à un moment où les marchés actions traversent de profondes transformations structurelles.



Kristofer se distingue par une approche non conventionnelle : il ne s'impose **pas de contraintes rigides** en termes de secteur, de région, de taille d'entreprise ou de style d'investissement. Son objectif est **d'identifier des sociétés capables de générer une croissance durable à long terme, portée par l'innovation, le leadership technologique et des avantages compétitifs solides**, toujours avec la rentabilité comme fil conducteur. La technologie reste au cœur de son allocation, avec des acteurs de la chaîne de valeur qui continuent de s'imposer comme des gagnants de la transformation mondiale, tout en conservant une discipline rigoureuse sur les valorisations. Depuis qu'il a pris en main Carmignac Patrimoine, Kristofer a contribué à réduire l'écart de valorisation du portefeuille, tout en conservant une exposition active au secteur technologique, qui représentait environ 35 % de la poche actions à fin août 2025.

En écartant les segments trop spéculatifs et peu rentables, Kristofer reconnaît que les marchés peuvent se montrer irrationnels à court terme, mais il reste fidèle à une analyse mesurée et tournée vers le long terme ; une approche parfaitement adaptée aux mutations profondes qui redéfinissent aujourd'hui les marchés actions.

ÉVOLUTION DU RATIO P/E À 12 MOIS



Source : Carmignac, Septembre 2025.

CONSTRUIRE UN PORTEFEUILLE DANS UN MONDE DE CHOCS SOUDAINS

Dans ce nouveau paradigme, les portefeuilles exigent **une gestion active et une flexibilité tactique**, plutôt qu'une allocation figée. Les **couvertures dites « extrêmes »** deviennent essentielles : sur la volatilité, des stratégies macro de couverture, ou matières premières peuvent jouer le rôle d'amortisseurs en cas de double correction actions-obligations ou de choc inflationniste. Si elles ont un coût en période calme, ces protections ont démontré leur valeur en période de stress, contribuant même à la performance. **L'enjeu n'est plus de s'appuyer passivement sur les corrélations historiques, mais d'adopter une gestion proactive des risques** – afin de garantir que les portefeuilles restent à la fois opportunistes et résilients dans un monde incertain.

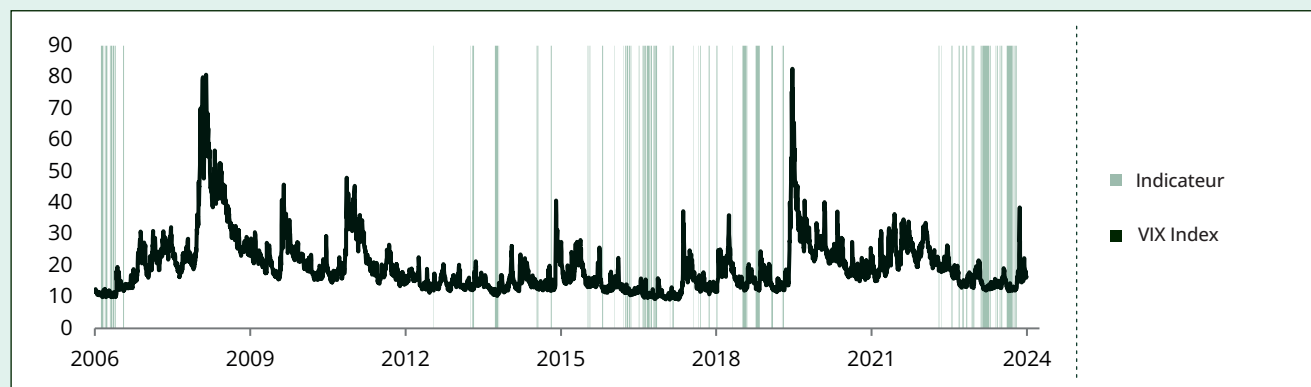
La sophistication croissante des instruments financiers a conduit Carmignac à renforcer son expertise avec la nomination de **Jacques Hirsch** à la gestion de Carmignac Patrimoine en septembre 2023. Le fonds disposait déjà d'un mandat flexible, mais Jacques y a ajouté une dimension supplémentaire en recherchant de la convexité via les options et en diversifiant vers des classes d'actifs alternatives comme l'or ou la volatilité. **Au-delà de la diversification actions et des sources d'alpha top-down, il privilégie une protection efficace du portefeuille, avec un coût maîtrisé et une construction d'ensemble cohérente.**



Cette philosophie reflète une **nouvelle réalité des marchés : un système financier plus exposé aux perturbations, mais aussi capable de rebonds rapides**. L'environnement actuel est marqué par une volatilité moyenne plus faible, sous l'effet des banques centrales, de l'excès de liquidités et du poids croissant de la gestion passive. Mais ce calme est trompeur : lorsqu'il se rompt, il laisse place à des chocs soudains et violents. Dans ce « nouvel équilibre », **la gestion du risque ne se limite plus seulement à protéger le capital lors des replis ; elle doit aussi permettre de réexposer rapidement le portefeuille pour capter les rebonds** qui suivent ces épisodes de stress.

Dans ce contexte, **les options apparaissent particulièrement attractives**, et la volatilité s'est imposée comme une couverture précieuse. Jacques a instauré une discipline stricte dans l'utilisation d'options sur le VIX, garantissant une protection constante contre des risques rares mais significatifs. Les récents épisodes de tension, comme la crise des carry trades japonais en août 2024 et la correction du Liberation Day en avril 2025, ont servi de tests grandeur nature. Dans les deux cas, la gestion du risque a prouvé son efficacité : **lors du choc d'avril 2025, Carmignac Patrimoine a limité son repli à -4,67 %, contre -9,36 % pour son indicateur de référence et -16,28 % pour le MSCI AC World**. Cette résilience s'est appuyée sur l'ensemble des classes d'actifs, les options VIX apportant à elles seules près de +1 % de performance absolue pendant l'épisode.

NOTRE STRATÉGIE DE COUVERTURE SUR LE VIX



Source : Carmignac, Septembre 2025. Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR Capitalized index

Classification
SFDR**

ARTICLE 8

Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

PRINCIPAUX RISQUES DE CARMIGNAC PATRIMOINE

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTERET** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

COMPOSITION DES COÛTS CARMIGNAC PATRIMOINE

Code ISIN - FR0010135103

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	
Coûts d'entrée	4,00% du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
Coût de transaction	0,79% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats	20,00 % lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

Source : Carmignac, 30/09/2025. *KID (Document d'Informations Clés) – Échelle de risque. Le niveau de risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur peut évoluer dans le temps. **SFDR (Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) 2019/2088. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Indice de référence : 40 % MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40 % ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20 % ESTER capitalisé. Rééquilibré trimestriellement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont présentées nettes de frais (hors droits d'entrée éventuellement perçus par le distributeur).

DISCLAIMER

COMMUNICATION MARKETING. Veuillez consulter le DIC (Document d'Informations Clés) et le prospectus du fonds avant toute décision d'investissement finale. Ce document est destiné exclusivement aux clients professionnels. Ce matériel ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable de la Société de gestion. Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il n'a pas vocation à fournir, et ne doit pas être utilisé comme, un conseil comptable, juridique ou fiscal. Ce document est fourni uniquement à des fins d'information et ne peut être utilisé comme base d'évaluation de l'opportunité d'un investissement dans les titres ou instruments financiers mentionnés, ni à d'autres fins. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles sont valables à la date de rédaction, proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, mais ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. En conséquence, aucune garantie quant à leur fiabilité n'est donnée, et Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents ne sauraient être tenus responsables des erreurs ou omissions éventuelles (y compris en cas de négligence). Les références à certains titres ou instruments financiers sont données à titre d'exemple afin d'illustrer des valeurs ayant pu être incluses dans les portefeuilles des fonds de la gamme Carmignac. Elles ne constituent pas une incitation à un investissement direct dans ces instruments, ni un conseil en investissement. La Société de gestion n'est pas soumise à une interdiction de négocier ces instruments avant la diffusion de toute communication. Les compositions de portefeuille des fonds Carmignac peuvent être modifiées sans préavis. L'accès aux fonds peut être soumis à des restrictions à l'égard de certaines personnes ou juridictions. Ce document ne s'adresse à aucune personne dans une juridiction où, en raison de sa nationalité, résidence ou autre, sa diffusion ou sa mise à disposition serait interdite. Les personnes soumises à de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les fonds ne sont pas enregistrés pour une distribution au détail en Asie, au Japon, en Amérique du Nord ni en Amérique du Sud. Les fonds Carmignac sont enregistrés à Singapour en tant que « restricted foreign scheme » (pour clients professionnels uniquement). Les fonds ne sont pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act de 1933 et ne peuvent être offerts ni vendus, directement ou indirectement, à des « U.S. persons », telles que définies par la Regulation S et le FATCA. Les risques, frais et charges récurrents sont décrits dans le DIC. Le DIC doit être remis au souscripteur avant toute souscription. Le souscripteur doit en prendre connaissance. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, celui-ci n'étant pas garanti. Les fonds présentent un risque de perte en capital. Le prospectus, les DIC, la valeur liquidative (VL) et les rapports annuels des fonds sont disponibles sur www.carmignac.com/fr ou sur simple demande auprès de la Société de gestion. Carmignac Patrimoine est un fonds commun de placement (FCP) de droit français conforme aux directives UCITS ou AIFM. Royaume-Uni : les prospectus, DIC et rapports annuels des fonds sont disponibles sur www.carmignac.com/en-gb, sur demande auprès de la Société de gestion, ou pour les fonds français, auprès de l'agent de correspondance : Carmignac UK Ltd, 2 Carlton House Terrace, Londres SW1Y 5AF. Ce document a été préparé par Carmignac Gestion, Carmignac Gestion Luxembourg ou Carmignac UK Ltd. Suisse : le prospectus, les DIC et les rapports annuels sont disponibles sur www.carmignac.com/en-ch ou auprès du représentant en Suisse : CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. L'agent payeur est : CACEIS Bank, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. La Société de gestion peut cesser la commercialisation dans votre pays à tout moment. Belgique : ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné uniquement aux investisseurs professionnels. Cette communication est publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise Carmignac Gestion Luxembourg S.A., société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your Interest » est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue ni un conseil en investissement ou arbitrage de valeurs mobilières, ni une recommandation sur un produit ou service d'investissement. Les informations et opinions exprimées ne tiennent pas compte des circonstances particulières de chaque investisseur et ne doivent en aucun cas être interprétées comme des conseils juridiques, fiscaux ou financiers. Les risques et frais sont décrits dans le DIC. Le prospectus, le DIC, les valeurs liquidatives et les derniers rapports (semi-)annuels peuvent être obtenus gratuitement, en français ou en néerlandais, auprès de la société de gestion (tél. : +352 46 70 60 1), sur son site internet ou sur www.fundinfo.com. Ces documents peuvent également être obtenus auprès de Caceis Belgium S.A., prestataire de services financiers en Belgique, Avenue du Port 86c b320, B-1000 Bruxelles. En cas de souscription à un fonds soumis à l'article 19bis du Code des Impôts sur les Revenus (CIR92), l'investisseur devra acquitter, lors du rachat de ses parts, un précompte mobilier de 30 % sur les revenus (intérêts, plus-values ou moins-values) tirés d'actifs investis en créances. Les distributions sont soumises à un précompte de 30 %, sans distinction de revenus. En cas de souscription à un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez déclarer chaque année, sur votre déclaration fiscale, la part des dividendes (et des intérêts, le cas échéant) perçus par le Fonds. Toute réclamation peut être adressée à : complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION – Conformité et Contrôle Interne – 24 place Vendôme, Paris, France, ou via le site internet.

Carmignac Gestion - 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € – RCS Paris B 349 501 676

Carmignac Gestion Luxembourg - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1 – Filiale de Carmignac Gestion.
Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € – RC Luxembourg B67549

 **CARMIGNAC**
INVESTING IN YOUR INTEREST